



## Questionnaire Compostage

La poubelle d'ordures ménagères est composée d'1/5<sup>ème</sup> de matières biodégradables. Sur la communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulinois, le gisement de biodéchets, dans les ordures ménagères, représente en moyenne 34 kg/habitant/an. Composter est une manière efficace de réduire significativement ses déchets mais aussi de récupérer du compost.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, tous les habitants auront l'obligation réglementaire de ne plus mettre les déchets alimentaires dans leur poubelle d'ordures ménagères (sacs noirs). La commune de MONT L'ETROIT envisage de mettre en place un site de compostage partagé destiné aux habitants qui ne disposeraient pas de composteur individuel. Ce projet sera accompagné par le service déchets ménagers.

NOM, Prénom .....

Adresse .....

Mail ..... N°

tél.....

### 1) Connaissez-vous le compostage ?

OUI  NON

### 2) Composez-vous déjà vos déchets alimentaires ?

OUI  NON → *Aller à la question 4*

**3) Si oui, par quel moyen :**

- En tas                       Bac composteur
- Autre : .....

**4) Si un site de compostage était installé dans Mont l'Étroit, l'utiliseriez-vous pour y déposer vos déchets alimentaires ?**

- OUI                       NON

**5) Seriez-vous intéressé pour récupérer du compost mûr ?**

- OUI                       NON

**6) Souhaitez-vous participer à une formation sur le compostage ?**

- OUI                       NON

**7) Souhaitez-vous bénéficier de conseils sur le compostage ?**

- OUI                       NON

**8) Souhaitez-vous recevoir, par email, du service déchets ménagers :**

- Des informations sur des animations jardin ?     OUI     NON
- La Lettre de la prévention et du tri des déchets ?     OUI     NON

**Vos commentaires :**

.....

.....

.....

Merci d'avoir répondu à ce questionnaire !  
Il est à retourner à la Mairie de Mont l'Étroit  
avant le 01 mai 2023